

## Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



*L'Académie contre la langue française*, Éliane Viennot (dir.).  
Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2015

Laurence Arrighi

Santé mentale des jeunes des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) au Canada : l'état des lieux

Youth Mental Health in Official Language Minority Communities (OLMCs) in Canada: Situation Analysis

Numéro 9, 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043511ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043511ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

### ISSN

1927-8632 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Arrighi, L. (2018). Compte rendu de [*L'Académie contre la langue française*, Éliane Viennot (dir.). Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2015]. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (9), 297–300. <https://doi.org/10.7202/1043511ar>

Tous droits réservés © Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, 2018

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



## **Compte rendu**

### ***L'Académie contre la langue française***

Éliane Viennot (dir.). Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2015.

**Laurence Arrighi**

*Université de Moncton*

Mise sur pied en 1635 sous la gouverne du Cardinal de Richelieu, l'Académie française [désormais AF] existe depuis plus de trois siècles et demi. Vénérable institution gardienne de la langue pour les uns, (dernier) bastion d'un conservatisme linguistique qui n'a plus lieu d'être pour les autres, l'AF a fait couler beaucoup d'encre et son histoire (souvent méconnue), ses statuts (qu'elle outrepassa), ses productions (poussives et vite oubliées à l'instar de son fameux dictionnaire) voire ses finances (occultes) ont fait l'objet de nombreux écrits. De l'ouvrage de Pélisson dès 1653 à nos jours, on trouvera une courte bibliographie à ce sujet en fin d'ouvrage. Avec celui-ci l'objectif est plus resserré, il s'agit de mettre en lumière l'anti-féminisme de l'AF.

Peu ouverte aux femmes (la première y entre en 1980 au corps défendant de quasiment les 39 autres), la Compagnie – ce n'est un secret pour personne – est carrément hostile à toute tentative de féminisation de la langue. En fait, nous disent Éliane Viennot, ses co-auteurs (Maria Candea, Sylvia Duverger et Anne-Marie Houdebine), son co-auteur (Yannick Chevalier) et sa collaboratrice (Audrey Lasserre), elle n'a eu de cesse d'occulter le rôle des écrivaines du passé (d'où le choix du clin d'œil de Louise Labbé qui illustre la couverture), de traquer le féminin « mauvais genre », de littéralement masculiniser notre langue.

Cacher ce féminin, cette autre part de l'humanité, cette évolution de nos sociétés professent les immortels au motif que « [c]hacun sait que la femme a plus de pouvoir sur l'homme lorsqu'elle s'efface et qu'elle paraît disparaître. Partout, les femmes gouvernent mieux, lorsqu'elles ne règnent pas. Leur secret, leur force est d'inspirer comme un souffle puissant, de tirer les fils des marionnettes mâles », voici ce que confie le docte Guitton au

*Figaro* en 1984 lorsque l'État français décide la « féminisation des noms de métiers, de titres et de fonctions ». L'institution qui, de la monarchie absolue, au Premier Empire et à toutes les républiques, avait toujours conçu, main dans la main avec le pouvoir politique, que régir la langue était une activité régaliennne, ne l'entend plus de cette oreille. Si « [a]ujourd'hui, sur la question de la féminisation, tout le monde se couche, la droite se couche. Les Académiciens ne se coucheront pas » d'avancer son secrétaire perpétuel (M. Druon en 1998) et le même de proposer quelques années plus tard : « [e]ssayons donc de retrouver un peu de virilité » (M. Druon en 2005). C'est donc la guerre que l'AF déclare au féminin et, comme les raisons en sont avant tout doctrinaires, c'est une guerre qui présente les caractéristiques d'une guerre de religion : les positions sont tranchées, les motivations pas toujours claires, les bas intérêts tus, la logique obscurcie, la moindre civilité abandonnée.

Avec une construction servant le propos – que l'AF est une Église – les auteures nous invitent à un parcours de l'histoire de la domination masculine exercée par celle-ci sur le français. Chaque chapitre convoque ainsi dès le titre le vocabulaire religieux (catholique). En guise d'introduction, « Le Saint-Siège » (p. 13-64) rappelle l'édification politique de l'AF, sa diligence à servir les régimes les plus autoritaires (de Napoléon à Pétain), le lien entre ordre moral et ordre linguistique clairement assumé. Ce chapitre, le plus long, offre des éléments (essentiellement à charge) pour une histoire (compromettante) de cette assemblée où les spécialistes de la langue sont généralement absents. Suivent des chapitres bien plus courts consacrés au combat contre le féminin. « Les offenses » (p. 65-78), ce sont les levées de bouclier face à la publication du Décret n° 84-153 du 29 février 1984 portant sur la création de la Commission de terminologie relative au vocabulaire concernant les activités des femmes, face auxquelles se développent, avec « les points de doctrine » (p. 79-103) les « arguments ». Ceux-ci, réduits à peu de chose, puisque ce sont les mêmes arguties que les Académiciens ressassent de publications en prises de parole<sup>1</sup>, sont ramenés à 12 « points de doctrine ». Il s'agit surtout pour nos auteures de contextualiser ces propos, de les historiciser et de les analyser<sup>2</sup> – pratique des plus salutaires et indispensables à toute approche qui visent à comprendre des discours. *In fine*, avec cet ouvrage, il s'agit de cela, produire un contre-discours face à un discours mâle-fondé, mâle informé, mâle intentionné (?) et aux

1. L'ensemble des textes cités est paru dans la presse entre 1984 (au moment de la création et des travaux de la commission de terminologie) et 2005 (avec des années vastes, comme 1998 quand paraît *Femme, j'écris ton nom...*).

Les extraits utilisés par nos analystes sont souvent les mêmes certes mais rappelons que dans l'autre camp, les arguments le sont aussi. On notera en particulier chez les détracteurs de la féminisation la confusion, volontairement entretenue, entre le genre masculin et féminin des inanimés et le sexe des animés comme si toute chose était par ailleurs égale.

2. Pour ce faire, l'organisation de l'ouvrage consiste à renvoyer en marge à des points précis abordés en d'autres endroits de l'ouvrage : *point de doctrine 5, offense 4* peut-on voir apparaître en marge. Ces renvois sans doute pas toujours évidents à suivre permettent toutefois de littéralement débusquer la construction d'un discours et pour l'apprenti analyste, cet ouvrage est presque un guide méthodologique.

sérieuses conséquences pratiques et éthiques. L'une des moindres mais celle qui alluma pour nos auteurs l'étincelle fut cette posture qui concourut à ce que Sandrine Mazetier (« sans qui ce livre n'aurait jamais vu le jour » nous indique une dédicace en ouverture) première (en 2012) vice-présidente de l'Assemblée nationale ne puisse simplement être apostrophée comme *madame la vice-présidente* et non *madame le vice-président*. Certains hommes de pouvoir préférèrent être mis à l'amende et perdent une partie de leur indemnité parlementaire plutôt que de le dire au féminin. Dans cette guerre d'arrière-garde contre l'empiètement du féminin, et disons-le des femmes, dans leur pré-carré, ils purent compter sur l'appui de 40 hommes (et de quelques femmes) en habit vert. Vêtus comme des militaires, sabrés, presque casqués, les immortels lancent des déclarations (Déclaration de l'Académie française des 14 juin 1984, 21 mars 2002, 10 octobre 2014) tel un pape ses Bulles (ce sera le titre du 4<sup>e</sup> chapitre p. 105-121) appuyés par une armée d'exégètes (« Les exégètes », p. 123-174) et si la « force » ne semble plus suffire, y va de ses Suppliques (p. 175-192) s'adressant tour à tour au Président de la République, à celui du Sénat, au Premier ministre. Ses « suppliques », sérieuses, sentencieuses, entendent en appeler à leur sens de l'ordre et au respect des règles. Dans ce cadre, l'une de ces lettres ouvertes « sort du lot », la seule jamais adressée à une ministre, elle est rédigée – par Jean Dutourd – en « langage jeune » et signée, Vanessa Fourneaux... cela se voulait peut-être « marrant », c'est simplement affligeant. Cette lettre, comme les nombreux extraits égrainés tout au long des pages et dont un « Chapelet de perles » (dans lequel j'ai puisé plus haut pour les citations en ouverture de ce compte rendu) clôt le livre et donne le ton de la légèreté (de la condescendance) avec lesquelles sont encore traitées bien des revendications féministes.

Un ton assurément ironique et un parti pris assumé traversent tout l'ouvrage<sup>3</sup> (et ont sans doute teintés ce compte rendu) mais comment rester serein.e, neutre, distancé.e pour analyser un discours qui ne l'est pas, un discours qui à l'instar de tout discours d'autorité contribue à construire, nourrir, (des)informer le débat public alors même que, si nous voulons croire à une certaine utilité des gardiens de la langue, ces derniers devraient accompagner celle-ci dans son évolution telles que le font, avec un certain succès et certes quelques ratés, les autres institutions francophones (Office québécoise de la langue française, Commission royale de Belgique) en charge de participer à la réflexion et à l'action linguistiques.

Laurence Arrighi

[laurence.arrighi@umoncton.ca](mailto:laurence.arrighi@umoncton.ca)

---

3. Envisageant un discours d'autorité, les analystes partent du principe que si un académicien dit quelque chose, il le dit au nom des quarante membres de l'Académie, et qu'un texte signé par un des leurs, les engage tous. Accordons à certain.e.s le bénéfice d'une indifférence polie ou d'un silence manifestant l'esprit de corps qui caractérise bien souvent les grandes institutions.

## Références

BECQUER, Anne, et Bernard CERQUIGLINI (1999). *Femme, j'écris ton nom... : guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Paris, La Documentation française.

PÉLISSON, Paul (1653). *Relation contenant l'histoire de l'Académie française*, Paris, Pierre le Petit.